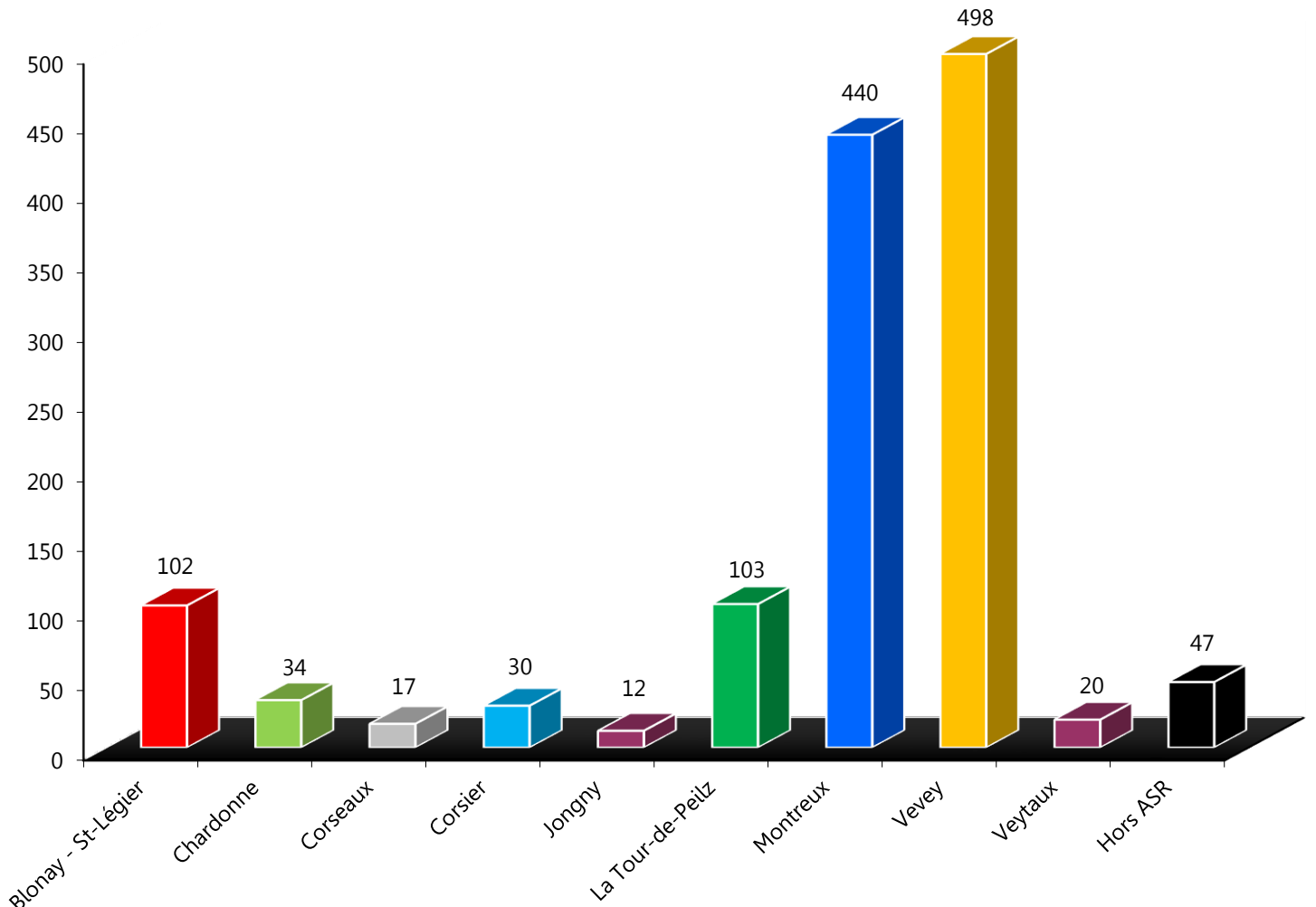
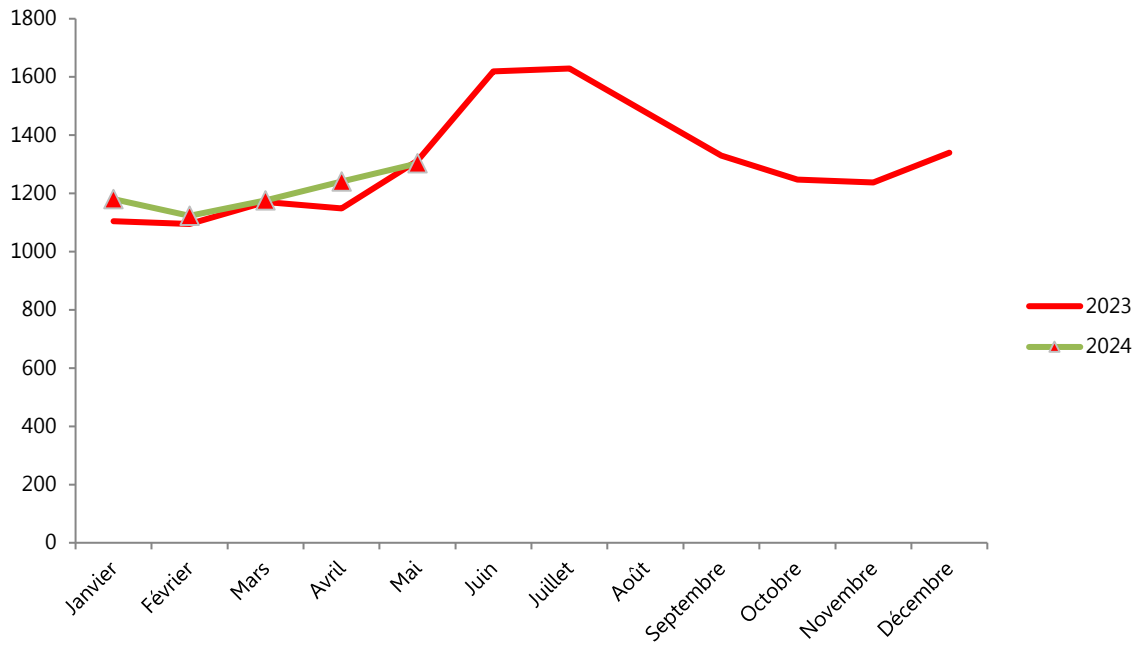


Bulletin d'information

Mai 2024



Total des interventions 1'303



Prévention

- Un nouveau **cours** sur l'usage de la **trottinette**, élaboré par les policier.ière.s de l'Unité de prévention a été dispensé aux classes de 5P de la région. Après une partie théorique, les enfants ont effectué un parcours permettant de les sensibiliser au bon usage de cet EAV (engin assimilé à un véhicule).



- Une **conférence** de prévention sur l'usage des **médias numériques** a été donnée à cinq personnes de la **fondation Eben Hézer**.

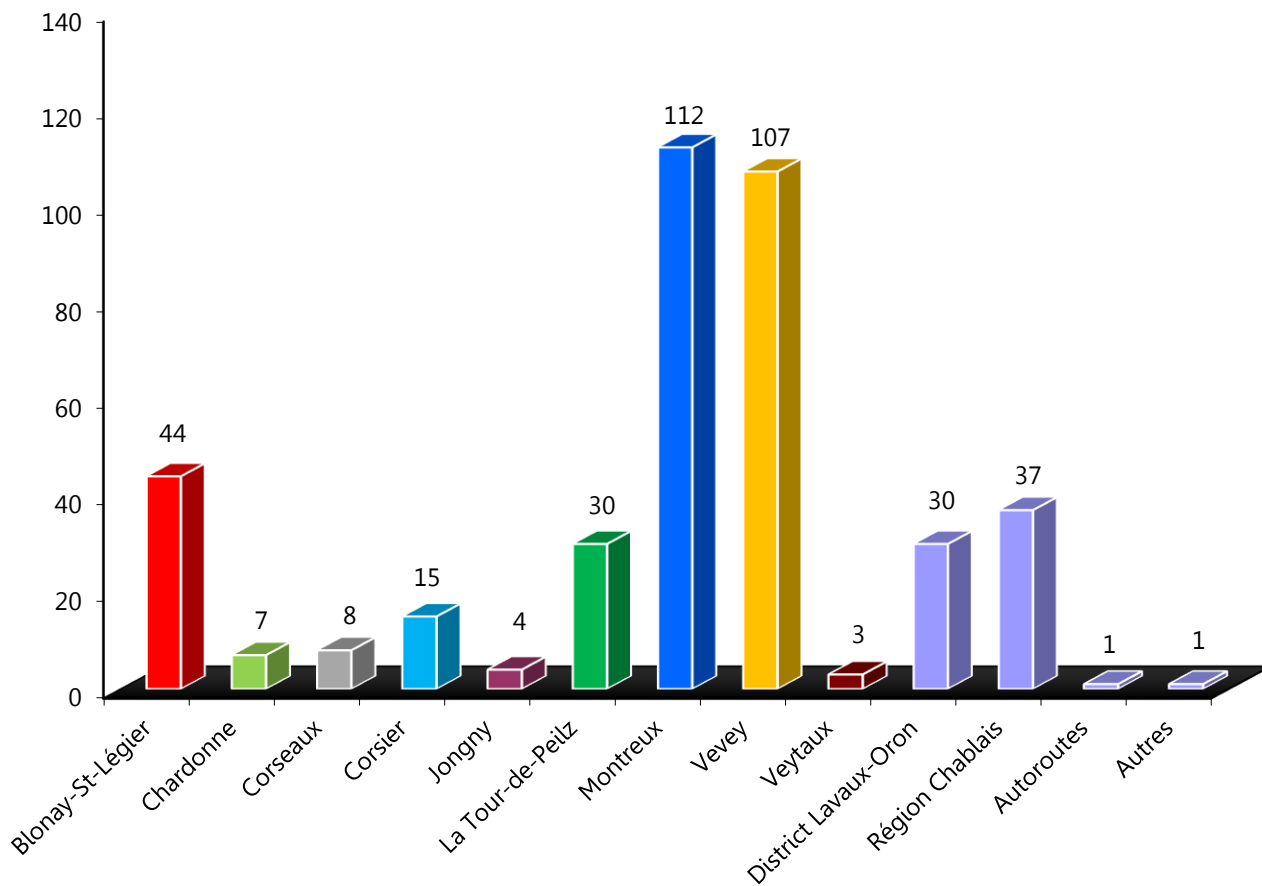
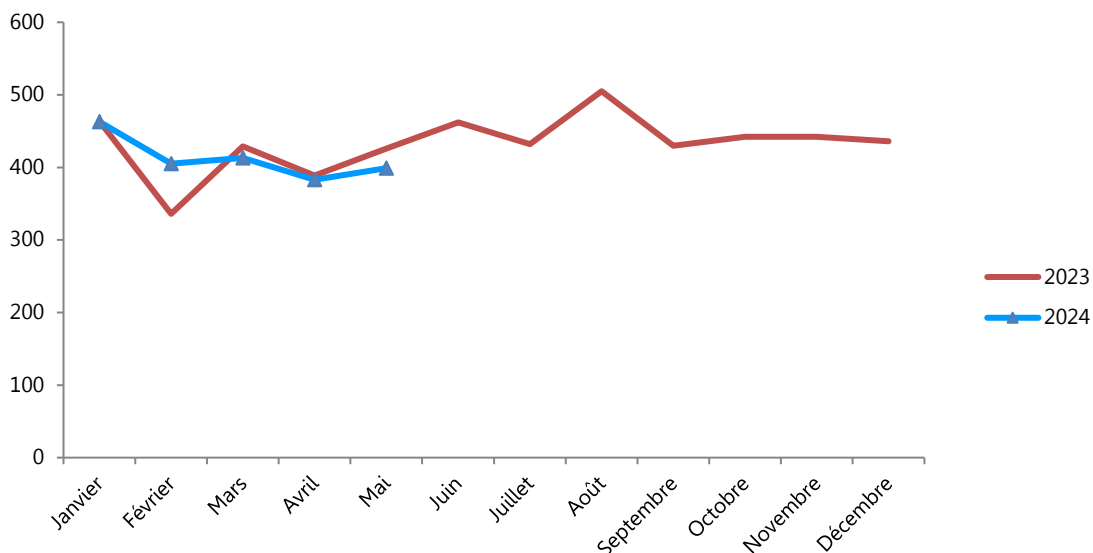
- Pour plus d'informations sur les vols à la tire, voici le site à consulter <https://votrepolice.ch/criminalite/vols-a-la-tire/>

Soyez attentifs, surveillez vos biens !

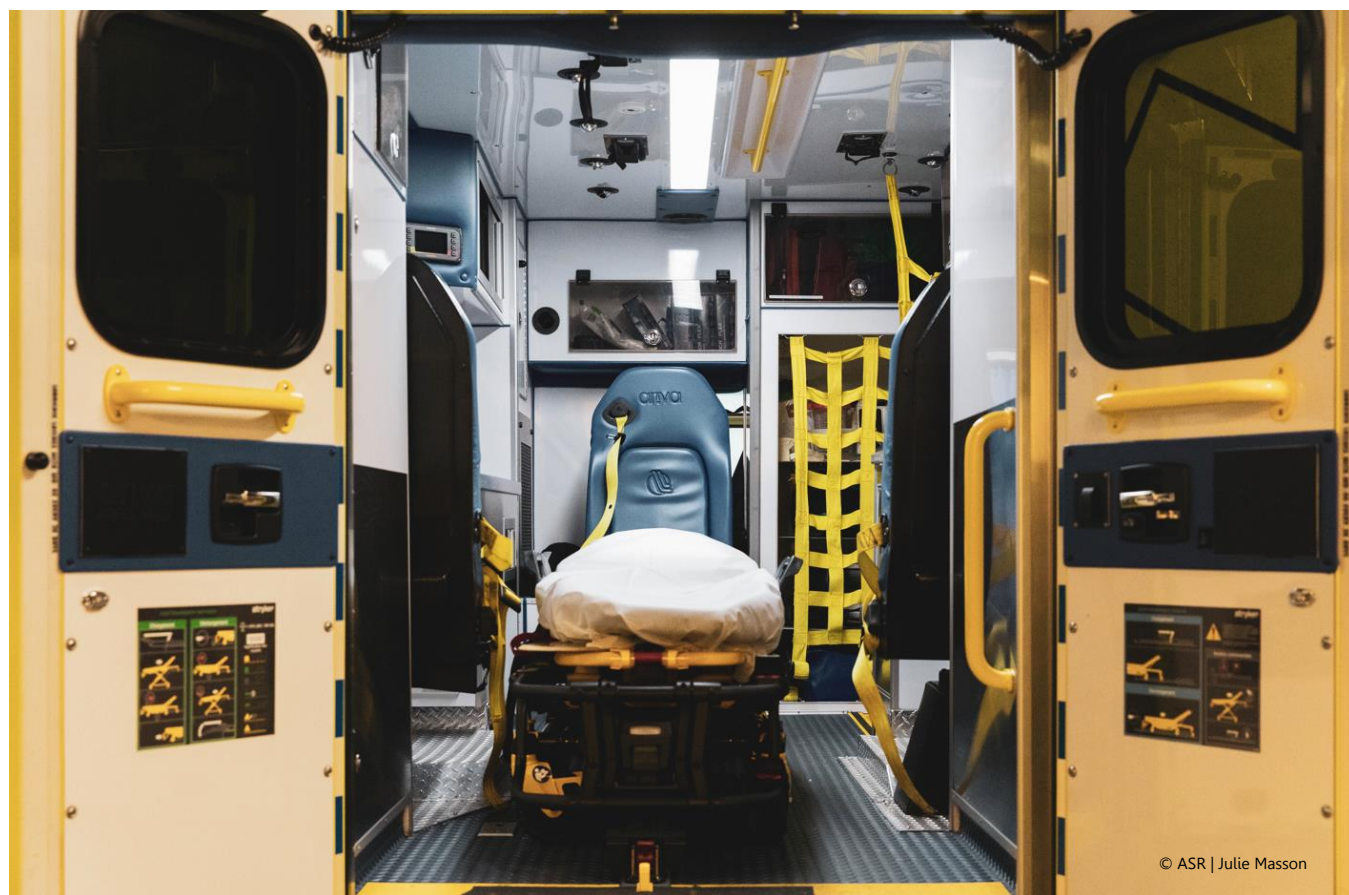


votre police
urgences 117

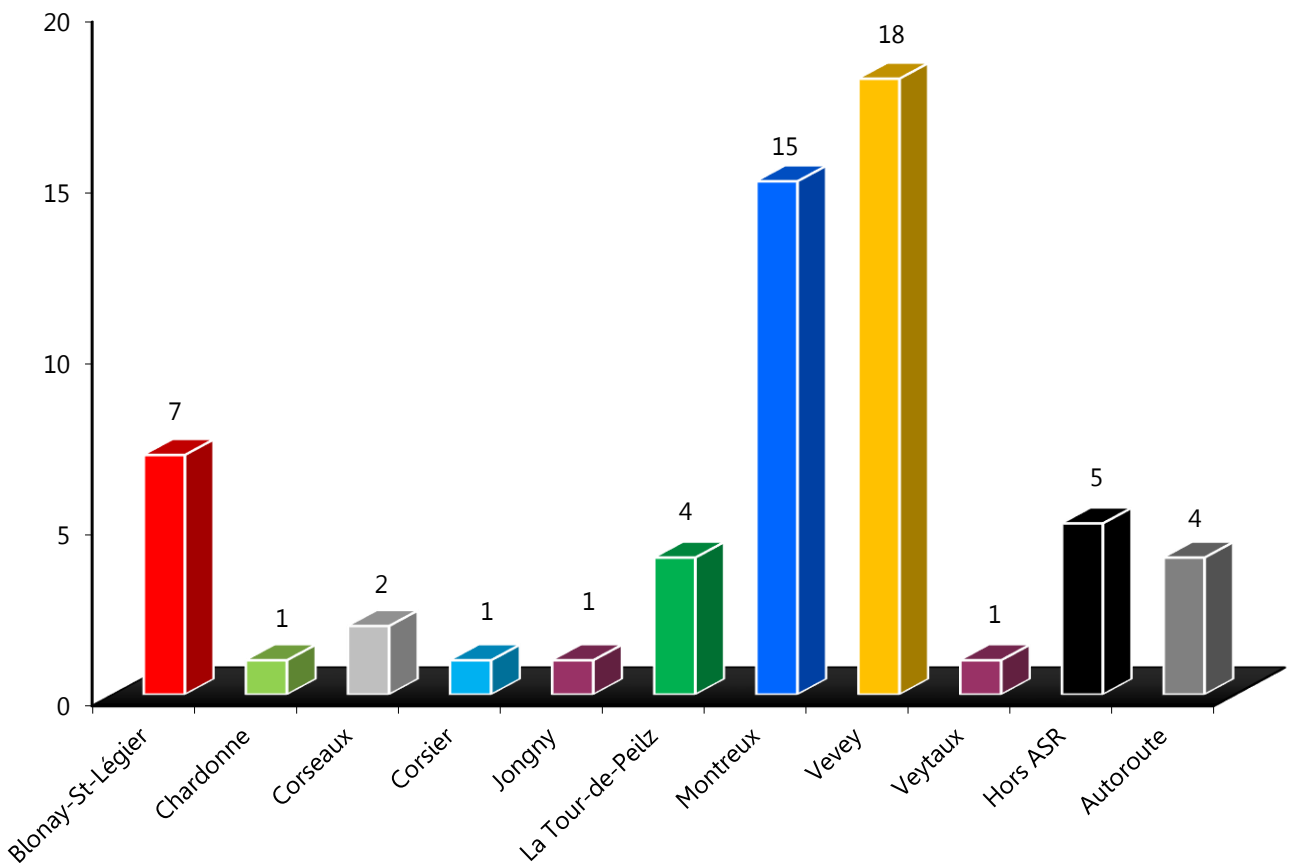
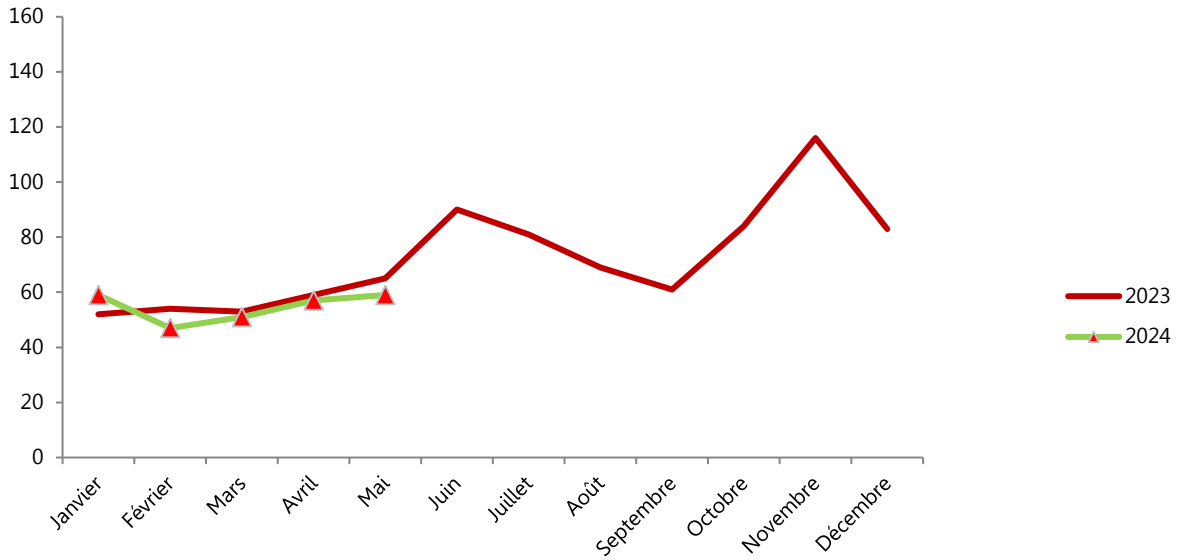
Total des interventions 399



Baisse de l'état général	35
Brûlures	1
Cas psychiatriques	24
Douleurs abdominales / lombaires	27
Grossesses	2
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	17
Problèmes cardiaques	35
Problèmes respiratoires	32
Traumatismes divers	81
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	44
Autres	101



Total des interventions 59



Un accident à Entre-Deux-Villes provoque une pollution dans les égouts

Une automobiliste perd le contrôle de son véhicule à la hauteur du giratoire d'Entre-Deux-Villes et emboutit un candélabre, le 6 mai durant la journée. L'objet chute au sol et la voiture, bloquée, ne peut plus être manœuvrée. Une dizaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés, car l'accident a provoqué un important écoulement d'hydrocarbures sur la route et dans les égouts. En collaboration avec une patrouille de police, les sapeurs parviennent à récupérer le liquide polluant et à l'évacuer, évitant tout risque pour les usagers de la route et l'environnement.



Autoroute A9 : accident entre un camion et une camionnette

Le 24 mai, près d'une dizaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés après un accident impliquant une camionnette et un camion entre Châtel-Saint-Denis et Vevey, sur l'autoroute A9. En raison des risques importants que représente une intervention sur l'autoroute, les pompiers consolident dans un premier temps la sécurisation des lieux, puis traitent la pollution consécutive à l'accident. Intervenant avec un véhicule tonne pompe 2'000 litres et un camion spécialisé dans les accidents de la route, ils collaborent avec la Gendarmerie, un équipage ambulancier et une équipe du Service Intercantonal d'Entretien du Réseau Autoroutier (SIERA), ainsi qu'une dépanneuse privée. **(voir image page de titre)**

Blonay : inondation dans un atelier de mécanique

Une abondante fuite sur une conduite d'eau d'un bâtiment provoque l'inondation d'un atelier de mécanique le 12 mai à Blonay. Alors que près d'une dizaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec du matériel spécifique aux inondations, le cas nécessite également l'intervention du service des eaux. Les sapeurs parviennent à protéger les locaux non inondés et à pomper l'eau des zones touchées.





Interventions des 4 Services
Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

02.05.2024 - 1500 : diverses infractions à la Loi sur la circulation routière, conduite dangereuse

Les policiers poursuivent et interceptent un automobiliste à la conduite dangereuse qui commet plusieurs infractions liées au code de la route, telles que : dépassement dangereux, perte de maîtrise (drifts), omission d'annoncer un changement de direction, franchissement d'une ligne de sécurité, pollution sonore, vitesse inadaptée à l'environnement et inattention. L'intéressé est acheminé au poste de police, puis dénoncé à l'autorité compétente.

20.05.2024 - 1430 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une automobiliste circule sur la route des Pléiades. Parvenue dans une courbe, elle est surprise par une voiture arrivant en sens inverse. Elle donne un coup de volant et son véhicule quitte la chaussée, dévale un talus, arrache une clôture électrique destinée au bétail, effectue un tonneau, avant de s'immobiliser sur le flanc. La conductrice, indemne, s'extrait de l'habitacle avec l'aide d'un témoin. Un rapport est dressé par Police Riviera.

Corsier

01.05.2024 – 2330 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Une présence policière est requise pour un véhicule encastré contre une barrière dans un parking de l'avenue Reller. Sur place, les policiers constatent que le conducteur, ivre, continue à manœuvrer et percute un arbre à faible allure. Acheminé au poste de police pour la suite de la procédure, l'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente. Un rapport est dressé par Police.

Corseaux

11.05.2024 – 0835 : début d'incendie sur une place de jeux

Intervention du SDIS et de Police Riviera ainsi que de la Gendarmerie sur une place de jeux à la rue du Village, où une table en bois sous une pergola se trouve partiellement calcinée et bouronne encore. Un grill jetable froid se trouve à quelques mètres. Il était probablement posé sur la table auparavant, laquelle a absorbé la chaleur du grill avant qu'il soit déplacé. Six pompiers avec un camion tonne-pompe maîtrisent rapidement le sinistre. Un rapport d'incendie est établi. Les auteurs ne sont pas identifiés. La Commune se réserve le droit de déposer une plainte pénale.

Jongny

13.05.2024 – 2330 : accident de la circulation avec ivresse et fuite

Une automobiliste en état d'ivresse circule sur la route de Châtel-St-Denis des Monts-de-Corsier en direction de Jongny. Dans une courbe, elle empiète sur la voie opposée et percute une voiture venant en sens inverse. Suite au choc, sa voiture finit sa course dans un champ en contrebas d'un talus. La conductrice quitte les lieux en organisant l'évacuation de son véhicule avec une entreprise de dépannage. Vu la configuration des lieux, il est fait appel dans un premier temps à la brigade canine de la Police cantonale pour la retrouver, en vain. Suite aux investigations menées, elle est localisée dans un établissement public situé sur sol fribourgeois. Là, elle est prise en charge par la Gendarmerie fribourgeoise qui la rapatrie sur les lieux de l'accident pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

La Tour-de-Peilz

02.05.2024 – 1425 : animaux en liberté

Une présence policière est requise auprès d'une quinzaine de vaches qui se sont enfuies de leur enclos et qui se promènent tranquillement dans le quartier des Bulesse. Avec l'aide d'un proche de l'agriculteur, les policiers escortent les bovins jusqu'à leur verte prairie.

19.05.2024 – 1820 : accident de la circulation avec blessé

Le conducteur d'un deux-roues circule sans casque de protection au chemin de Béranges, lorsqu'il perd la maîtrise de son engin et chute lourdement sur la chaussée. Blessé, il est secouru dans un premier temps par deux témoins avant d'être pris en charge par un équipage ambulancier qui l'achemine à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Montreux

04.05.2024 – 0405 : troubles à l'ordre public

Des policiers en patrouille sont invectivés par un individu ivre devant un établissement nocturne de l'avenue Claude-Nobs. Au vu de son comportement oppositionnel et peu coopératif, il est acheminé au poste de police. Là, il est placé en cellule afin d'éviter toute récurrence de troubles à l'ordre public. Dénonciation à l'autorité compétente.

Les Avants, 04.05.2024 – 2115 : troubles de la tranquillité

Une présence policière est requise aux Avants aux abords d'un chalet, suite à des plaintes du voisinage concernant des nuisances occasionnées par de la musique diffusée à un volume excessif. Les policiers se rendent sur les lieux et constatent qu'une fête se déroule sous une tente dressée à l'extérieur. Le responsable de l'événement est prié d'éteindre la musique. Dénonciation à l'autorité compétente.

Clarens, 09.05.2024 – 0215 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Une présence policière est requise suite à un accident de la circulation qui s'est produit sur le chemin du Petit-Clos. Un automobiliste a percuté l'échafaudage d'un immeuble, avant de poursuivre sa route. Une tierce personne nous signale ses coordonnées. Les policiers rencontrent l'intéressé à son domicile. Questionné, il admet les faits. Se trouvant en état d'ivresse, il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Clarens, 09.05.2024 – 1450 : accident de la circulation avec blessé

Une automobiliste circule à la rue du Lac en direction du centre-ville de Montreux. Alors qu'elle oblique à gauche pour effectuer un demi-tour pour rejoindre l'autoroute, elle percute un cycliste qui circule sur la piste cyclable en direction de Vevey. Ce dernier chute suite au choc. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. L'automobiliste est conduite au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est dressé.

14.05.2024 – 2130 : trottinette non-conforme

En cours de patrouille, les policiers aperçoivent un trottinettiste qui circule à vive allure et l'interceptent à l'avenue de Chillon. Des contrôles, il ressort que l'engin est non-homologué. Il est saisi et son propriétaire dénoncé à l'autorité compétente.

Chernex, 17.05.2024 – 1910 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur un deux-roues électrique à la route de Sonzier, lorsqu'il perd la maîtrise de son cycle et chute lourdement sur la chaussée. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

Clarens, 23.05.2024 – 1900 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Un automobiliste en état d'ivresse manœuvre pour sortir de sa place de parc à la rue Gambetta, lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture. Cette dernière percute une moto stationnée. Suite au choc, deux autres deux-roues sont renversés et endommagés. Une tierce personne qui assiste à la scène fait appel à nos services. Sur place, l'intéressé, montrant des signes de détresse émotionnelle, est acheminé par une patrouille à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Brent, 26.05.2024 – 1620 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur la route de Blonay. Soudain, il aperçoit une voiture arrivant en sens inverse qui empiète partiellement sur sa voie. Il tente alors une manœuvre d'évitement, percute le trottoir et perd la maîtrise de son engin, qui se renverse sur le côté, emportant le pilote dans sa chute. Le jeune homme et sa machine glissent au sol sur une distance d'environ 9 mètres, avant de s'immobiliser sur la chaussée. Deux témoins lui portent immédiatement assistance et contactent les secours. Blessé, l'intéressé est pris en charge

et acheminé par un équipage ambulancier à l'Hôpital Riviera-Chablais. Une entreprise de dépannage évacue le deux-roues. Un rapport est dressé par Police Riviera.

Chailly, 29.05.2024 – 1710 : accident de la circulation avec blessé

Un scootériste circule sur la route de la Saussaz en direction du stade du même nom. Il effectue le dépassement d'un véhicule qui le percute en bifurquant sur la gauche afin de s'engager dans un parking privé. Le jeune motocycle perd la maîtrise de son engin et glisse sur plusieurs mètres. Une ambulance est sollicitée pour le conduire à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport est établi par Police Riviera.

Pollution sonore

Durant la semaine du 29 avril au 5 mai, deux automobilistes à la conduite sportive et bruyante à la Grand-Rue, ainsi qu'un conducteur qui fait des drifts en montant dans les virages en direction du Vallon de Villard sont interpellés et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

En date du jeudi 9 mai entre 18h et 21h30, deux automobilistes ainsi qu'un motocycliste à la conduite sportive et bruyante sont interceptés à la Grand-Rue et à la rue du Lac à Clarens. Tous trois sont dénoncés pour infractions à la Loi sur la circulation routière.

Dans la semaine du 13 au 19 mai, deux automobilistes et un motocycliste à la conduite sportive et bruyante sont interceptés aux avenues Claude-Nobs et de la Riviera ainsi qu'à l'avenue du Châtelard à Clarens. Tous trois sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Vevey

06.05.2024 - 1830 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Une présence policière est requise à la rue d'Entre-deux-Villes pour une voiture accidentée sur la bande herbeuse séparant les deux voies de circulation, encastrée dans un mât d'éclairage public, lequel s'est couché sur la voie de circulation opposée sous l'effet du choc. L'automobiliste se trouve sur place. Il a perdu la maîtrise de sa voiture, en effectuant une accélération. Il s'en sort indemne. Il détient un permis d'élève-conducteur qui lui est saisi. Les lieux sont sécurisés en attendant l'arrivée du personnel de la Romande Energie. Une entreprise de dépannage prend en charge le véhicule. Les pompiers sont appelés pour constater qu'il n'y a aucune pollution. Un rapport d'accident est dressé par Police.

09.05.2024 - 1730 : incendie dans les sous-sols d'un hôtel

Alors qu'un incendie se déclare dans les sous-sols d'un hôtel, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place. Un important dispositif d'extinction et de ventilation est mis en place pour préserver l'établissement des fumées. L'évacuation de l'hôtel n'est pas nécessaire. Intervenant avec notamment un camion tonne-pompe, un camion-échelle et un ventilateur à grand débit, les sapeurs parviennent à maîtriser rapidement le sinistre. Des patrouilles de police, de la Gendarmerie ainsi que des ambulanciers participent aussi aux opérations.

18.05.2024 - 0355 : conduite dangereuse, en état d'ivresse et fuite

Les policiers tentent d'intercepter un automobiliste à la conduite dangereuse à la rue de l'Union. Malgré une demande qui lui est faite de s'arrêter, il accélère fortement et prend la fuite. Les deux occupants du véhicule sont retrouvés et interpellés peu après alors qu'ils s'enfuient à pied à l'avenue de Savoie. Durant les contrôles d'usage, ils reprennent la fuite en direction du lac. Le conducteur est rapidement retrouvé. Il est maîtrisé et acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Il se trouve en état d'ivresse et sous une mesure d'interdiction de conduire.

20.05.2024 - 1945 : deux incendies proches l'un de l'autre

Alors qu'un incendie se déclare dans la cuisine d'un appartement, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place. A l'arrivée des secours, les occupants de l'immeuble et du logement sinistré ont pu se mettre en sécurité à l'extérieur du bâtiment. Intervenant avec notamment un camion tonne-pompe et un camion-échelle, les sapeurs parviennent à maîtriser le sinistre. Environ 30 minutes plus tard, un second sinistre éclate dans un quartier proche, nécessitant le transfert de certaines ressources et la mobilisation de moyens en renfort. Il s'agit finalement d'une casserole oubliée par inadvertance sur le feu. Des patrouilles de police et des ambulanciers participent aux opérations.

22.05.2024 – 2110 : troubles de l'ordre public - ivresse

En cours de patrouille pédestre à la gare, les policiers interpellent un homme ivre qui crie et cherche la confrontation avec un autre homme. Ils sont sommés de se calmer. L'un d'eux ne voulant pas obtempérer, il est maîtrisé puis acheminé au poste de police pour éviter toute récidive et dénoncé à l'autorité compétente.

23.05.2024 – 1445 : vol à l'étalage

Deux policiers aperçoivent un adolescent qui sort d'une pharmacie en courant, suivi par deux employées. Il est poursuivi par un policier à vélo qui se trouvait non loin et qui le rattrape rapidement. L'intéressé, mineur, est rejoint par sa mère. Le butin est retrouvé sur lui. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure.

23.05.2024 - 2145 : troubles à la tranquillité publique

Une présence policière est requise au Jardin du Rivage auprès de plusieurs jeunes qui dérangent le voisinage, en diffusant de la musique à un volume excessif. Le groupe est prié de quitter les lieux et la propriétaire de l'enceinte portable est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

26.05.2024 – 2315 : accident de la circulation avec blessé et ivresse

Sous l'emprise de l'alcool, un trottinettiste sur un engin électrique n'accorde pas la priorité à une automobiliste, alors qu'il s'engage dans le carrefour à sens giratoire d'Entre-deux-Villes. Un choc se produit. Blessé lors de sa chute, le pilote du deux-roues est pris en charge par un équipage d'ambulanciers et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

30.05.2024 – 0945 : chauffeur de taxi dans l'inconformité

Lors du contrôle d'un chauffeur de taxi à la Gare de Vevey, les policiers constatent plusieurs irrégularités dont l'absence de disque dans le tachygraphe et du carnet de conducteur. L'intéressé est informé d'une dénonciation pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Pollution sonore

En date du vendredi 3 mai à 23h, deux policiers en patrouille pédestre sur la Place de la Gare interpellent un automobiliste qui fait vrombir le moteur de sa voiture, provoquant des nuisances sonores inutiles. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Il s'agit d'un multirécidiviste qui a déjà fait l'objet de plusieurs dénonciations.

Le jeudi 9 mai à 20h05, un automobiliste est intercepté à l'avenue du Général-Guisan, alors qu'il provoque des nuisances sonores inutiles en faisant rugir le moteur de sa voiture de sport. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue de la Gare le mercredi 29 mai à 20h50, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère à de nombreuses reprises à bas régime en faisant rugir son bolide. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Autres – hors Riviera



Cours de répétition

Le jeudi 23 mai 2024, les membres de la FIR (Formation d'intervention régionale) de l'ORPC Riviera-Pays-d'Enhaut ont procédé à un exercice sur la gestion de la circulation.

Le détachement FIR du Pays-d'Enhaut a travaillé sur les procédures d'engagement en cas de situation d'urgence.